

Schéma d'orientation d'aménagement du secteur du Golf

-  Secteur AU3
-  Secteur N4 (loisirs et sports), réservé pour l'espace jeux du golf
-  Secteur naturels N1b et N2
-  Voirie primaire
-  Voirie secondaire
-  Liaison piétonne
-  Plans d'eau
-  Résidences de tourisme
-  Habitats individuels
-  Club-house
-  Aire de stationnement

